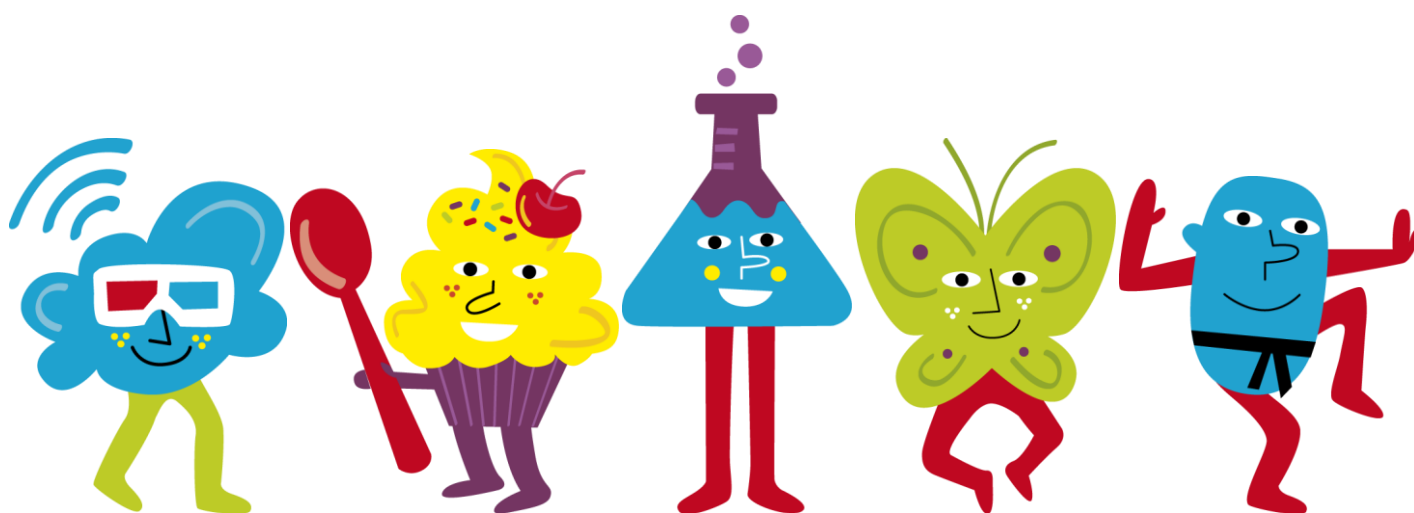


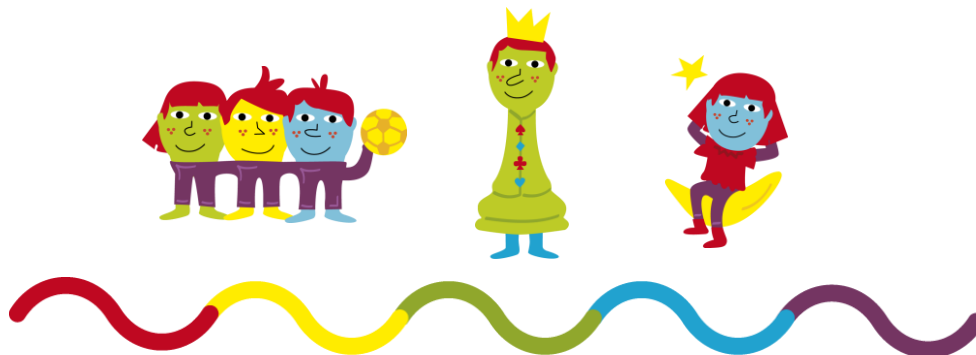
ALSH de Bléré

Projet Pédagogique  
2023



AUTOUR DE  
CHENONCEAUX  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BLÉRÉ-VAL DE CHER

 OUEST  
leo lagrange  
FEDERATION



## Introduction

Quoi de mieux que les **vacances** pour prendre le temps de **découvrir** et de **se découvrir** ? Pour **grandir**, il n'y a pas que l'école et la famille ! Le temps de loisirs participe à **l'éducation** de l'enfant et lui offre la possibilité de **se construire** à son rythme dans un environnement adapté à ses **envies** et ses **besoins**. Nous souhaitons ainsi proposer un **Accueil** qui soit vraiment de **loisirs** ! C'est à dire où l'enfant pourrait retrouver le plaisir de vivre en toute tranquillité, de découvrir, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains et de **partager** des expériences originales et enrichissantes, de **communiquer** avec les autres enfants et les adultes, de construire ses vacances, de vivre des projets, de s'amuser...

## Sommaire

### *Introduction*

#### **Objectifs pédagogiques :**

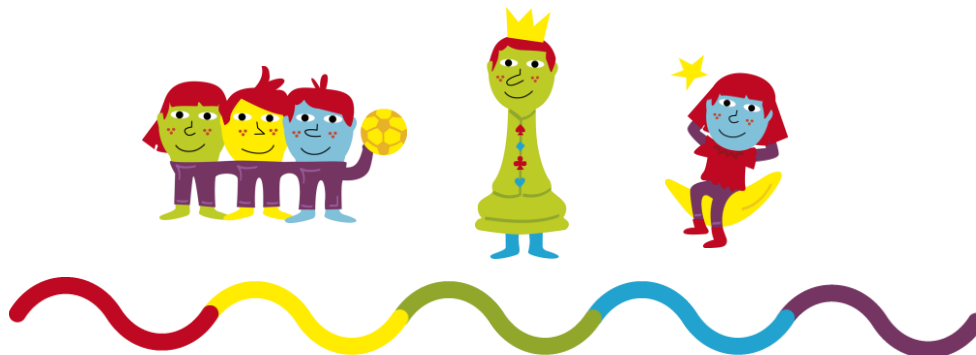
- Développer l'autonomie de chaque individu
- Garantir l'égalité entre tous
- Respecter le rythme de chacun
- Favoriser l'expression par l'expérimentation

#### **ANNEXES :**

- Le respect
- Le partage
- La conscience verte
- La justice sociale

#### **L'accueil des enfants non-scolarisés de moins de 3 ans**

#### ***Le rôle de l'animateur.trice***



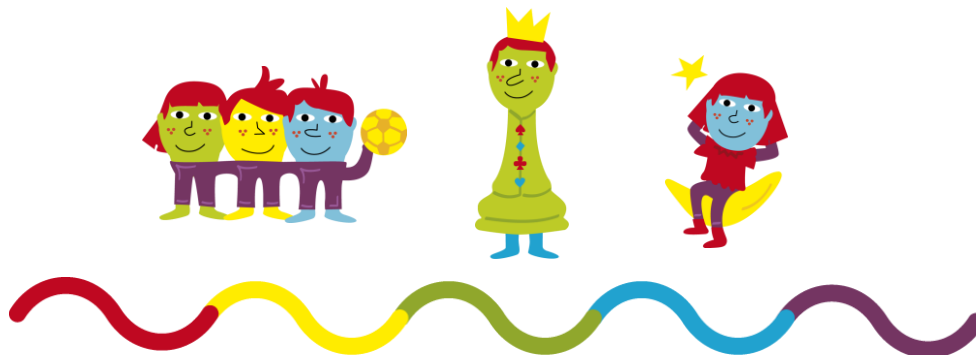
## Développer l'autonomie de chaque individu

---

- Mettre en place un plan du centre et de la signalétique adaptée
- Mettre du matériel à disposition
- Adapter l'aménagement des salles au public
- Proposer des outils de fonctionnement aux animateurs



*Cela se concrétise par la mise en place d'activités adaptées au public. L'équipe devra porter une attention particulière aux capacités actuelles des enfants afin de les impliquer dans la vie du centre selon leurs aptitudes. L'aménagement du centre sera une préoccupation importante de l'équipe pédagogique, il devra être réfléchi pour le public. Cet aménagement pourra être modifié tout au long du séjour en y associant les enfants. Enfin l'équipe de Direction sera facilitatrice pour l'équipe d'animation en adaptant des outils au bon déroulement de la vie sur la structure.*

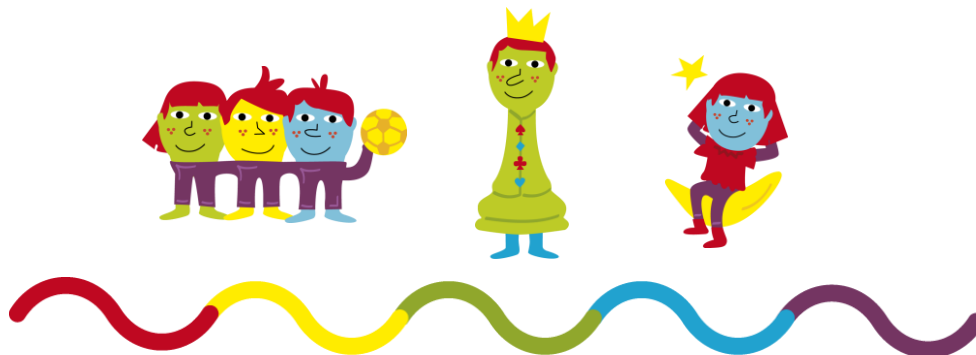


## Garantir l'égalité entre tous

- Mettre en place des règles de vie en concertation avec les enfants
- Proposer des temps d'échanges
- Accepter les différences
- Lutter contre les discriminations
- Mettre en place un espace de gestion des conflits



*Pour cela l'équipe devra définir avec les enfants un ensemble de règles négociables et non-négociables. Les animateurs veilleront à l'application de ces règles par tous. L'ensemble de l'équipe pédagogique devra appliquer la pédagogie par l'exemple. En cas de dysfonctionnement, il faudra rediscuter ou réadapter des règles en donnant la possibilité à chacun de s'exprimer. Les animateurs devront faire régulièrement des temps de régulation avec les enfants. Enfin, tous les membres de l'équipe devront réagir et expliquer pourquoi les préjugés, stéréotypes et clichés ne sont pas tolérés sur la structure.*

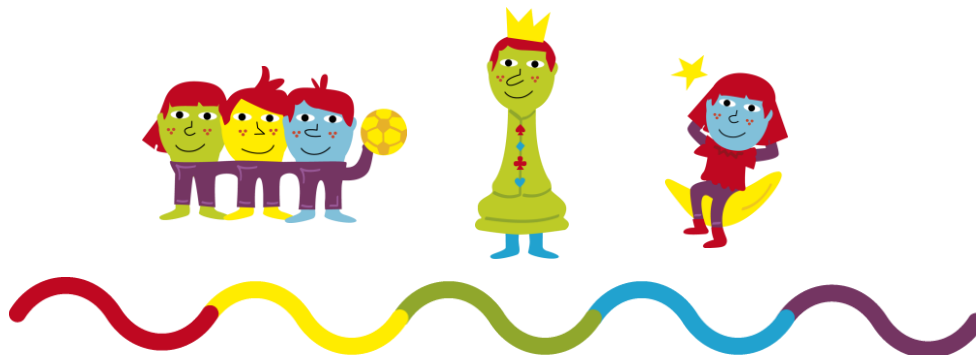


## Respecter le rythme de chacun

- Mettre en place des activités variées et adaptées
- Mettre en place un espace de repos accessible à tout moment de la journée
- Favoriser l'entraide
- Aménager un lieu convivial et de détente pour le personnel



*Pour cela les activités proposées doivent répondre aux besoins des enfants, qu'ils puissent alterner entre des activités calmes, plus physiques ou en autonomie. L'aménagement de l'espace doit permettre également que ces activités se déroulent dans le respect de chacun. L'équipe aura une attention particulière aux indicateurs de fatigue des enfants pour s'adapter à leur rythme si nécessaire. Les animateurs inciteront au partage et à l'entraide pour favoriser le bon fonctionnement au sein des groupes. Enfin un lieu spécifique adapté sera mis à disposition de l'équipe pour que tous ses membres soient dans de bonnes conditions de travail.*



## Favoriser l'expression par l'expérimentation

- Proposer des temps et des lieux de discussion
- Développer les moyens de communication
- Accompagner à l'imaginaire et la créativité
- Favoriser le tâtonnement



*Cela se concrétise par l'accompagnement à l'acquisition de compétences sociales (savoir prendre la parole, savoir écouter les autres, savoir utiliser différents supports d'expression). Les animateurs veilleront à aménager des espaces d'expression spatiaux et temporels pour les enfants pour qu'ils s'entraînent à la prise de parole, à l'argumentation et à l'éducation de leurs choix. Les animateurs seront des personnes ressources, force de proposition dans les projets menés avec es enfants. L'équipe mettra en avant la pédagogie active, elle accompagnera des activités qui permettront aux enfants d'expérimenter, de tâtonner, de découvrir.*



## ANNEXES : ÉTÉ 2023

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs de Bléré est un projet global s'appuyant les valeurs du projet associatif de la Fédération Léo Lagrange et déclinant les objectifs du Projet Éducatif De Territoire de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher.

Le taux de fréquentation des usagers est croissant sur la période estivale et l'équipe pédagogique se renforce donc de plusieurs membres. La mise en œuvre du projet en est donc modifiée ponctuellement par l'apport de ces compétences ajoutées. Complémentairement au projet initial, l'équipe a choisi de s'organiser autour de quatre valeurs fondamentales :

- Le **respect**
- Le **partage**
- La **conscience verte**
- La **justice sociale**

L'été correspond également aux derniers jours de certains enfants de 2 ans ½ - 3 ans qui vont entamer leur scolarité à la rentrée de septembre. C'est donc pour l'accueil de loisirs, l'occasion de proposer une première expérience de socialisation à ces enfants.



### LE RESPECT

L'ensemble des acteurs mettront en œuvre les rudiments de la politesse « bonjour, au revoir, stp, merci, de rien... ». Cela fonctionnera qu'à la mise en place de règles non-négociables et de règles négociées avec les enfants. Ces règles seront énoncées régulièrement, rappelées autant de fois que nécessaire. Elles seront affichées et compréhensibles par tous les participants à la vie du centre. Ce sera le code de vie de la structure. Plusieurs niveaux de « respect » ont été identifiés par l'équipe, comme l'individu dans le groupe, le groupe dans le fonctionnement, les locaux et le matériel, le gaspillage alimentaire, la propreté...

L'équipe d'animation sera particulièrement vigilante à adopter une posture d'irréprochabilité basée sur la pédagogie par l'exemple.





## LE PARTAGE

Cela se concrétise par la mise en œuvre d'outils d'échange et de communication comme le brainstorming ou les boîtes d'expression qui vont faciliter le partage des idées, mais également un fonctionnement respectueux dans la répartition des tâches de la vie quotidienne. L'organisation des temps de restitution ou de valorisation est essentielle pour que le partage et l'échange soient de mise.

L'équipe veillera à encourager les échanges de compétences entre chacun et tendra à une régulation des groupes par les individus eux-mêmes, comme la mise en place de bilans autonomes inter-enfants.



## LA CONSCIENCE VERTE

Une structure co-éducative comme la nôtre, inscrite dans l'économie sociale et solidaire, ne peut pas fonctionner sans prendre en compte l'écologie. La sensibilisation au respect de l'environnement sera continue auprès des usagers pour toucher les publics sur ces grandes questions : réchauffement climatique, développement durable, recyclage, tri sélectif...

En plus d'activités et de jeux organisés par l'équipe autour de la protection de la nature, elle peut s'appuyer sur les supports des Petits Citoyens de la Fédération Léo Lagrange qui sont des outils qui vont faciliter la prise de conscience des publics.

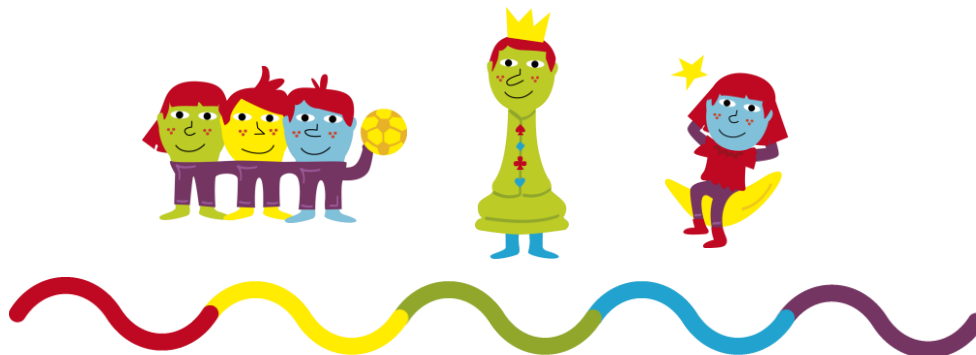


## LA JUSTICE SOCIALE

Pour l'équipe pédagogique la justice sociale passera par l'ouverture et la découverte de l'autre. L'équipe mettra en place des ateliers autour des discriminations et des stéréotypes. Elle abordera de manière ludique la question du handicap. Cela se met en œuvre en s'appuyant sur des règles collectives globales qui sont évolutives. Afin de réguler les conflits ou différents entre enfants, une zone de palabre sera installée dans le centre pour que les protagonistes puissent s'exprimer, discuter, échanger et s'apaiser, par eux-mêmes.







## L'ACCUEIL DES ENFANTS NON-SCOLARISÉS DE MOINS DE 3 ANS

Cet accueil spécifique pour les plus petits a été pensé pour permettre une première expérience de vie en collectivité pour les enfants. Même si certains ont pu avoir un début de socialisation dans des structures d'accueil comme les crèches ou multi-accueil, pour la plupart d'entre eux cela sera une découverte du vivre-ensemble, de règles communes à tous, de partage et d'échanges.

L'accueil de ces enfants fera l'objet d'une rencontre préalable avec les familles et d'une demande de dérogation auprès des services de la SDJES et de la PMI du département. Ce temps d'échanges avec la famille est un moment essentiel pour collecter un maximum d'informations sur l'enfant accueilli : ses habitudes, ses craintes, ce qui le rassure... Cela permettra à l'équipe pédagogique un accueil adapté et au plus proche des besoins de l'enfant.

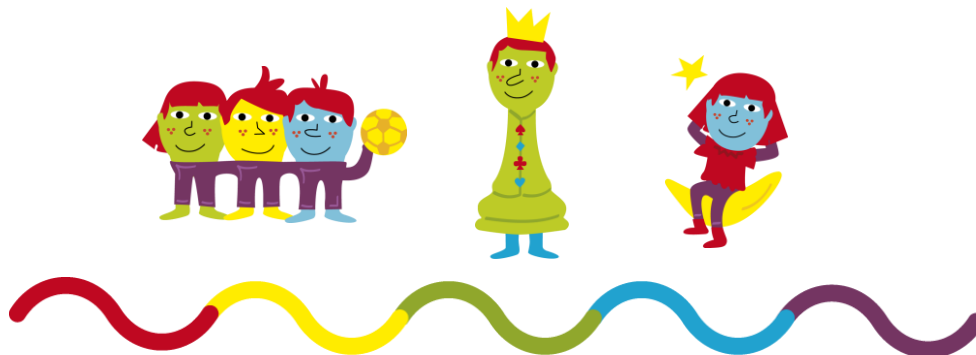
Diplômés dans le champ de la Petite Enfance, les animateurs.trices responsables du groupe où sont intégrés ces enfants, portent une attention toute particulière à leur intégration et leur participation avec l'ensemble du groupe. Ils mettent en place des activités favorisant l'expression des enfants et des petits jeux simples permettant les échanges et les interactions. L'équipe encadrante s'attache à offrir un cadre sécurisant aussi bien physiquement qu'affectivement pour ce public en aménageant leur salle d'activité avec des coins cocoonings et de petits espaces rassurant pour les enfants.

Les animateurs seront accompagnés et utiliseront des outils spécifiques à destination de ce public comme le guide d'accueil du jeune enfant. Formés sur les besoins spécifiques de ces enfants, ils veilleront à garantir un rythme adapté à chaque enfant, notamment pour que chaque enfant puisse accéder au dortoir qui jouxte la salle d'accueil.

Les différents temps de la journée seront rythmés de rituels autour de chansons ou de comptines pour apporter aux enfants un maximum de repères spatiaux et temporels. Selon les besoins des enfants, les horaires seront aussi modulables pour permettre d'alléger les journées, comme des accueils à la demi-journée par exemple.

Enfin des temps de restitution auront lieu chaque jour auprès des responsables des enfants pour assurer un suivi qualitatif de leurs évolutions au sein de la structure.





## Le rôle de l'animateur.trice

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation et de l'éducation, des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être bien différents... Mais chaque différence est un atout qu'il nous suffit d'apprendre à exploiter afin de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

L'essentiel est de partager une idée commune de l'animation qui associe :

- Le **respect** : des enfants, des familles, de l'équipe...
- Le **dynamisme** : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition...
- L'**enthousiasme** : un esprit de loisirs et de vacances que l'on communique à travers chacun de ses sourires...
- Le **professionnalisme** : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement...

Nous demandons ainsi à chaque animateur de pouvoir :

- ✓ Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille.
- ✓ Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles.
- ✓ Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.
- ✓ Assurer la sécurité affective, physique et morale de chacun.
- ✓ Assurer l'hygiène de chaque enfant.
- ✓ Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- ✓ Élaborer des projets d'activités et d'animations en cohérence avec le projet pédagogique.
- ✓ Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- ✓ S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- ✓ Prendre des initiatives.
- ✓ Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.
- ✓ Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un prestataire extérieur.
- ✓ Être en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- ✓ Participer de manière active aux temps d'animation.

Quelques principes fondamentaux de l'ALSH :

- Le **respect** de la **Loi française** ;
- La **lutte** contre toutes les formes de **discriminations** ;
- Le **respect** de la **laïcité** ;
- Le droit pour tout membre de l'accueil de participer aux délibérations sur le fonctionnement de celui-ci ;
- Le **devoir**, pour tous (quelles que soient leurs fonctions), de **respecter**, de **faire respecter** et d'**appliquer** toutes les **décisions clairement choisies collectivement** par les intéressés.